

Rapport sur le développement dans le monde 2008 :

« Agriculture pour le Développement »

**Les organisations paysannes et rurales
pour un développement durable en faveur des pauvres**

Atelier de Paris - 30 et 31 octobre 2006

Thème n°6

**OPR et construction de
l'environnement institutionnel**

Note introductive – Version courte

Frans van Hoof et Freddy Destrait

Agriterra & SOS Faim Belgique



Sommaire

1. Introduction	2
2. Renforcement des capacités techniques et stratégiques des OP	3
3. Construction d'un environnement institutionnel	6
4. Des défis pour atteindre et maintenir le dynamisme et professionnalisme des OP... 8	
5. Bibliographie.....	9

1. Introduction

En 1999 à Washington, lors de l'atelier sur la contribution des OP au renforcement des capacités rurales et à la réduction de la pauvreté, organisé conjointement par la Banque Mondiale et la FIPA, les participants se sont convenus sur un certain nombre d'enseignements et recommandations. Celles-ci étaient essentiellement formulées à l'intention des institutions d'appui aux OP et aux bailleurs de fonds. Sept ans plus tard il nous est difficile de faire le point sur le niveau de leur réalisation. La situation est très différente d'un pays à un autre et dépend largement de l'engagement personnel des représentants des institutions multilatérales dans un pays, l'évolution politique du pays et du degré de développement et de structuration du mouvement paysan dans ce même pays, car leur interaction en dépend largement. Malgré le développement mitigé de son environnement on peut dire sans risque de se tromper que le mouvement paysan lui-même s'est fortement renforcé sur tous les plans. Cela vaut même dans les pays en crise politique (RD Congo et Côte d'Ivoire) car le développement agricole, et par là le bien-être des producteurs, y en dépend largement, plus qu'ailleurs.

La présente note aborde dans une première partie le renforcement des capacités des OP et dans une deuxième la construction de leur environnement institutionnel. Un dernier chapitre présente quelques défis importants à lever dans les années à venir.

Signalons au préalable que les propos qui suivent sont pour une bonne partie les résultats d'une consultation rapide au sein d'un réseau de personnes¹ engagées dans ou auprès des OP dans différents coins du monde, et moins d'une recherche documentaire. Une bibliographie de documents plutôt pratiques a certes été jointe, de même qu'une brève description de certaines expériences.

¹ Plusieurs personnes ont fourni des contributions à la présente note : John Mutunga (Kenya), Jean Damascène Nyamwasa (Rwanda), Anne Souharse (AFDI), Noëlla Mwavita (RD Congo), Lany Rebagay (Philippines), Rik Delnoye (Agriterria), Göran Forsen (SCC – SACAU), Ousmane Ndiaye (ASPRODEB), Weraphan Prommontre (Thaïlande), Eustache Wankpo (Bénin), Ricardo Quiros (Costa Rica), Christophe Nzalamingi (RD Congo), Marie-Christine Talbot (UPADI),...

2. Renforcement des capacités techniques et stratégiques des OP

Le mouvement paysan poursuit continuellement sa structuration en s'adaptant à des contextes en perpétuel changement et en cherchant constamment à mieux répondre aux attentes de ses membres. Il y a des différences significatives selon le type d'agriculture, le cadre de référence sociopolitique ou l'âge des OP (Entre Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est). On observe de plus en plus que les OP se spécialisent soit selon des filières soit selon le type de services à offrir.

Il y a plusieurs manières de distinguer les différents types de capacités ou de performances des OP (voir exemple en annexe 2). Nous nous limitons ici à les regrouper en deux catégories : celles relatives à l'OP en tant qu'association démocratique et représentative des producteurs et celles relatives à l'OP en tant qu'entreprise professionnelle délivrant des services de qualité à ses membres.

Les OP en tant qu'association

Le cœur et l'âme d'une association dépendent de son ancrage social et de sa bonne administration par un noyau de leaders clairvoyant et responsable. Pour développer une adhésion massive des membres et leur participation aux processus de décision, un bon système d'information et de communication interne est vital. Les membres doivent savoir ce que font les dirigeants et ces derniers doivent rester conscients des vrais problèmes/attentes des membres. Dans le cas contraire, une distance voire une coupure naît entre membres et élus, ce qui peut déstabiliser une OP (voir situation FUPRO au Bénin). De nombreuses OP ont tenté de mettre en place des bulletins d'information mais qui souvent ont connu une courte vie faute de ressources humaines et financières adéquates. Les émissions sur des radios locales s'avèrent une solution plus efficiente, mais là encore les élus s'en servent trop peu pour rendre compte de leurs activités².

La bonne articulation entre les services à rendre aux membres par rapport à leurs besoins/attentes constitue la base d'un bon ancrage social. En Amérique latine certaines OP du COPROFAM, appuyées dans cela par Agriterra, pratiquent avec satisfaction un processus de concertation permettant d'identifier correctement les problèmes des membres et de formuler des solutions appropriées.

Les assemblées générales des OP restent souvent les rares moments où les leaders doivent rendre compte de leurs actions et les membres élire démocratiquement leurs représentants et donner de nouvelles orientations à leur association.

Bien que dans les différents continents les femmes jouent un rôle déterminant dans la production agricole, vivrière notamment, les OP de deuxième et troisième niveau sont, à quelques exceptions (Rwanda) près, encore dominées par les hommes. Toutefois à travers des sections ou départements femmes ou à travers des organisations séparées, les paysannes développent des activités économiques, se forment, s'épanouissent et se préparent à des plus grandes responsabilités au sein des OP de demain. Des appuis supplémentaires et bien orientés sont cependant nécessaires pour accélérer ce processus.

² Le CTA – Wageningen fournit des appuis importants dans ce domaine d'information-communication aux OP des pays ACP

La formation des leaders est nécessaire pour renforcer l'identité de leur organisation et pour qu'ils puissent disposer de bonnes capacités d'analyse pour saisir les enjeux sociopolitiques. Cela permet aux OP de diminuer les risques de devenir les instruments des autres acteurs de développement (gouvernement, bailleurs, industrie). Les leaders ont besoin également de renforcer leurs capacités techniques et organisationnelles pour conduire les actions de leurs associations de manière appropriée et efficace. AFDI et UPADI jouent un rôle important dans la formation des leaders paysans ouest-africains notamment, en organisant annuellement des stages³ chez elles mais aussi en soutenant des programmes de formation au sein de certaines OP. De 2001 à 2005 l'Université Paysanne⁴ a organisé un cycle de formation pour les leaders paysans africains. Les six modules organisés chaque fois dans un pays différent portaient essentiellement sur le renforcement des capacités stratégiques. Des programmes de formation des leaders sont également opérationnels dans certains pays (Sénégal, Mali, Kenya, RD Congo) mais insuffisants pour répondre aux besoins en formation à tous les niveaux.

En 2002 et 2003, Inter-Réseaux a organisé une large consultation sur la formation professionnelle rurale en Afrique sub-saharienne. Début 2006 l'UPAFA a capitalisé les expériences de son premier cycle de formation. Ces deux documents contiennent d'intéressants enseignements en termes de contenus, d'approches et d'instruments pour permettre une réelle appropriation des savoirs par les bénéficiaires.

Les OP multiplient leurs partenariats et alliances à tous les niveaux : local, départemental, national et sous-régional. Les OP s'impliquent de plus en plus dans des projets locaux de développement ou établissent des collaborations avec des stations de recherche agricoles, des banques, des industries. En disposant d'équipes opérationnelles compétentes et des dirigeants représentatifs, elles deviennent non seulement des interlocuteurs valables représentatives des producteurs et peuvent également assurer certains services pour ces autres acteurs du développement. En Thaïlande les organisations membres de la faitière SorKorPor ont obtenu des fonds gouvernementaux pour réaliser différents petits projets de développement agricole. Au Bénin, Sénégal, Burkina Faso, Ouganda, ... elles exécutent des programmes spécifiques qui leur sont confiés.

Grâce à des formations en lobbying les OP nationales deviennent des portes paroles de poids et défendent mieux les intérêts des producteurs (exemple politique agricole au Mali) mais aussi au niveau sous-régional (ROPPA, EAFF, COPROCAM, AFA). Au Kenya la KENFAP a conduit la création du Forum des partenaires au développement socio-économique (FOSEDEP) et préside le Conseil Agricole de l'Alliance du Secteur Privé Kenyan. Aux Philippines NATTCO contribue à l'élaboration des lois en faveur des coopératives. Récemment les plateformes sous-régionales africaines ont clairement influencé les résultats du sommet africain sur les engrais. Elles avaient bénéficié l'appui technique d'un bureau spécialisé⁵ en lobbying.

³ Il s'agit des séjours de découverte portant sur les différents aspects d'une exploitation agricole et d'une organisation paysanne.

⁴ Particularité intéressante : l'UPAFA (Université Paysanne/Farmers' Academy réunissait leaders francophones et anglophones venant des différentes régions africaines.

⁵ Il s'agit du BBO, bureau néerlandais mis en place par certaines ONG néerlandaises. Aussi les OP néerlandaises font parfois appel à BBO pour des formations dans ce domaine.

Les OP en tant qu'entreprise

Les OP notamment celles de deuxième ou de troisième degré deviennent des entités (voir des entreprises) de plus en plus grandes et complexes pour pouvoir répondre aux multiples attentes de leurs membres. Cela exige chez les administrateurs et leurs équipes opérationnelles des capacités techniques assez pointues notamment en gestion administrative et financière. Malheureusement peu d'OP ont déjà construit des programmes permanents ou périodiques de formation technique pour leurs administrateurs, en particulier pour les nouveaux élus.

Dans le passé, la principale critique des bailleurs de fonds pour ne pas entrer en partenariat direct avec les OP était « les faiblesses en gestion financière et le non-respect des obligations administratives/contractuelles ». Grâce à des programmes spécifiques d'appui⁶ la situation s'est améliorée considérablement. Les OP concernées ont mis en place des manuels de procédures administratives et financières, elles ont informatisé leur comptabilité suivant le système comptable en vigueur dans leur pays et font auditer annuellement leurs états financiers.

Suite à la formation spécifique de leurs agents, bon nombre d'OP nationales est capable de faire une bonne planification qui répond aux exigences des bailleurs de fonds tout en prenant en considération les réelles préoccupations de leurs membres. La faiblesse se situe encore au niveau de l'articulation entre les attentes des membres, la volonté des leaders de les atteindre et les capacités (ressources humaines et financières) de l'OP.

A ce niveau le problème de la faible viabilité financière des OP reste entier. Cette situation difficile s'explique notamment par la jeunesse des OP et les coûts de leur fonctionnement. Peu d'OP ont déjà développé des services de qualité stimulant les membres à mieux payer leur contribution financière ou à en accepter une augmentation. Le travail de représentation et de lobbying comporte des coûts importants alors que les résultats palpables pour les membres ne sont pas immédiats.

Une des solutions possible se situe dans la conclusion des accords/contrats commerciaux à l'intérieur des filières et/ou sur des produits bien précis, permettant de retenir une des commissions pour les services rendus. L'obtention d'une aide structurelle sur fonds publics nationaux pour assurer certains services aux agriculteurs en général serait une autre option.

Dans leurs efforts de professionnalisation les producteurs agricoles se heurtent au manque d'éléments essentiels à la bonne conduite de leurs exploitations : manque d'information quant aux intrants appropriés et disponibles, information quant aux possibilités de commercialisation, difficultés d'accès aux crédits, Ces problèmes constituent de réels défis pour les OP.

Ces dernières années des OP dans différents pays se sont investies dans le développement des systèmes d'information en utilisant les NTIC. C'est ainsi que l'ANOPACI (Côte d'Ivoire) a mis en place un Système d'Information de Marché. Avec l'appui du programme MISTOWA des points d'information commerciale et agricole seront mis en place dans différentes villes du pays pour rendre l'information davantage disponible pour les producteurs. La CKO (Indes) a développé un système de conseil agricole aux producteurs qui utilise une combinaison de prise de photos digitales et de communication par email entre animateur local et expert agricole. Dans l'Etat de l'Andhra Pradesh les OP dans y sont beaucoup plus avancées

⁶ A titre d'exemple : l'appui de SOS Faim à la FONGS et le programme FinBase d'Agriterra en faveur de la plupart de ses partenaires.

qu'ailleurs dans le monde et leur expérience peut constituer une intéressante source d'inspiration.

Au niveau de l'accès au crédit des initiatives intéressantes ont été lancées par des O.P. souvent en partenariat avec des institutions spécialisées. Notamment des organisations de femmes rurales ont développé des collaborations avec des banques locales disposant d'un réseau dense en milieu rural. Ainsi, des organisations de femmes au Costa Rica, Nicaragua, Burkina Faso, Sierra Leone ont déposé auprès de leurs banques un fonds de garantie financé par des organisations sœurs aux Pays-Bas pour faciliter l'octroi des crédits.

Au Népal (NEFSCUN), Cambodge (CCSF) et aux Philippines (PAKISAMA) des OP ont mis en place des structures spécialisées pour permettre à leurs membres de prendre des assurances. Une coopérative néerlandaise d'assurance (Interpolis) leur fournit une assistance technique. Au Bénin (FUPRO) une coopération semblable se prépare avec Groupama (France).

Dans d'autres pays, les OP s'engagent avec d'autres acteurs pour résoudre des problèmes spécifiques dans une filière donnée : l'importation des semences de qualité (FONGS, FEPAB) ou d'achat en gros de l'engrais (UCORIRWA), la transformation des produits, la vente groupée de la récolte⁷, Au besoin elles mettent en place des structures autonomes pour conduire ces activités économiques, séparément de l'action syndicale car nécessitant d'autres compétences.

3. Construction d'un environnement institutionnel

D'une façon globale l'environnement institutionnel des OP s'est nettement amélioré par rapport à la situation qui prévalait en 1999, mais la situation varie beaucoup par pays. Même si quasiment partout les OP sont de plus en plus acceptées comme des partenaires incontournables pour le développement agricole et rural, dans certains pays (Burkina Faso, Rwanda)⁸ des changements dans les législations vont dans le sens d'un renforcement du contrôle/direction des OP par l'Etat, dans d'autres (Chine, Vietnam) l'implication de l'Etat commence à permettre la création des OP auto-organisées à la base. L'adoption en 2002 par le Conseil des Ministres africains de l'Agriculture du Programme de Développement Agricole (CAADP) fut une reconnaissance implicite du rôle clé des petits producteurs et leurs organisations dans ce développement.

Au niveau des institutions multilatérales, le FIDA a mis en place un Forum Paysan. Ce dernier réunira bi-annuellement des leaders paysans de tous les horizons et de toute tendance politique. Les résultats des travaux sont ensuite communiqués au Conseil des Gouverneurs du FIDA. Ce dernier a considérablement augmenté ces financements en faveur des O.P. Ainsi, le FIDA a financé directement le ROPPA pour un montant de ±650.000 Euros (prévisions) pour la période de 2003 à 2005. A la FAO, il y a depuis quelques années des contacts réguliers avec des leaders paysans (points focaux) au niveau des différentes sous-régions.

Au sein de la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles, les membres venant des pays en développement sont devenus largement majoritaires permettant à ces derniers de

⁷ A partir des expériences au Canada UPADI a développé le concept de « Mise en marché des produits agricoles » avec lequel elle appuie plusieurs OP en Afrique de l'Ouest.

⁸ Dans les deux cas le Gouvernement a clairement choisi pour une approche filière, et pousse les agriculteurs à se spécialiser et à s'organiser en conséquence.

commencer à influencer son fonctionnement⁹ et la politique de la fédération. Leurs leaders y occupent des postes de vice-présidence et président plusieurs commissions spécialisées. Certaines des agri-agences¹⁰ membres du réseau Agricord ont mis en commun leurs efforts pour exécuter un important programme « Paysans contre la Pauvreté » pour lequel un premier financement a été obtenu du gouvernement néerlandais. Pour la conception de ce programme les agri-agences ont pris comme cadre de référence les recommandations de la FIPA pour éliminer la pauvreté rurale et pour réaliser la sécurité alimentaire adoptées en 2004.

Au sein des ONG de développement quelques unes se sont depuis des années solidarisées avec le mouvement paysan, chacune apportant son domaine d'expertise spécifique : SOS Faim – services financiers et renforcement institutionnel/organisationnel, le CSA – lobbying, Inter-Réseaux – information et échange d'expériences, AsiaDHRRA- formation

Dans certains pays, la tendance générale est celle d'une plus grande reconnaissance du rôle et fonctions des OP par les gouvernements, les agences de développement et les autres acteurs clés. Il y est devenu logique que les OP faitières soient associées à toute consultation importante sur le développement agricole et/ou rurale. La baisse des investissements des gouvernements dans le domaine agricole (vulgarisation, recherche, crédits) pousse les OP à élargir leurs fonctions et à établir des partenariats avec des institutions spécialisées. Malgré la volonté affichée des gouvernements et instances internationales à mieux écouter les OP, celles-ci n'ont pas encore réussi à convaincre les premiers de la nécessité de plus grands investissements dans le secteur agricole pour atteindre les objectifs millénaires de développement.

Dans la nouvelle économie de marché, les agriculteurs individuels des PVD sont régulièrement perdants. Joindre les efforts pour mener des actions communes (approvisionnement en intrants, commercialisation) afin de permettre des économies d'échelle et ainsi devenir des partenaires intéressants pour les autres acteurs économiques est clairement une solution possible. Dans de telles coopérations les enjeux financiers sont très importants. Lorsqu'il manque de bons arbitres pour assurer les mêmes règles de jeu pour tous les participants, les OP risquent d'être les perdantes. Le cas du cadre interprofessionnel pour le coton au Bénin, l'AIC, est exemplaire à ce sujet. Par contre des coopérations bilatérales entre un supermarché ou une maison d'exportation (très fréquentes en Asie¹¹ et au Kenya) posent moins de problèmes à condition qu'une bonne assistance technique soit disponible pour aider les producteurs à satisfaire aux exigences du client. Au Sénégal l'ASPRODEB fournit une telle assistance aux OP produisant pour des marchés spécifiques.

Il est vrai que davantage d'ONGD acceptent de financer des projets soumis par des OP mais régulièrement cela ne se fait pas sans obliger les OP à ajuster la description de leur projet aux priorités que l'ONGD. Ces ONGD ne prennent que très partiellement en compte les frais de fonctionnement des OP. Le projet devenant ainsi plutôt une charge qu'une source de financement pour l'OP. Des programmes nationaux ou départementaux de développement agricole ou rural acceptent plus que par le passé de céder l'exécution de certains volet/activités de programmes à des OP actives dans la zone concernée. Les frictions

⁹ Avec du personnel en charge de et en provenance des différents continents. Et la mise en place du Comité pour la Coopération au Développement.

¹⁰ Une agri-agence est une association structurellement liée à une OP, et par là donc sous le contrôle des leaders paysans, et ayant pour objectif premier de renforcer les OP dans les pays en développement et deuxièmement pour sensibiliser le agriculteurs dans le pays d'origine de la problématique internationale des agriculteurs.

¹¹ « Farmer's Forward Movement in Mango Value Chain » vient de conclure un contrat avec Coca-cola pour la livraison de pulpe de mangue.

récentes entre le ROPPA et IFDC autour du projet MISTOWA (USAID) montrent que l'implication des OP dans la conception et la gestion des projets en leur faveur, se limitent souvent encore à une concertation rapide lors de la formulation du projet et à une siége dans le comité consultatif du projet.

D'une façon générale les OP dans les pays les moins nantis sont arrivées à un point où elles nécessitent des financements assez importants pour pouvoir jouer le rôle clé dans le développement agricole que beaucoup d'acteurs veulent qu'elles jouent. Mais où trouver cet argent ? Le Fonds de renforcement des OP mis en place par le ROPPA et logé auprès de la BOAD a laissé sur leur faim les OP concernées. Il y a le programme « Paysans contre la Pauvreté » d'Agricord partiellement déjà financé par le gouvernement néerlandais, mais dont il n'est pas encore claire de quelle manière les OP du Sud pourront avoir une influence sur son orientation et exécution. D'autres sources et formules de financement sont donc encore à chercher.

4. Des défis pour atteindre et maintenir le dynamisme et professionnalisme des OP

Les bailleurs de fonds et les institutions internationales fonctionnent à une vitesse et avec des logiques et instruments qui leur sont propres et peu flexibles. Les responsables des OP ont la tâche très difficile et délicate de manoeuvrer entre les exigences des fournisseurs (potentiels) de fonds et la nécessité de respecter l'identité propre et la dynamique interne de leur association. Il y a un grand besoin de réduire la « distance » entre ces deux mondes.

Puisqu'il est probablement impossible de changer l'ensemble du fonctionnement des bailleurs de fonds, il sera opportun de les doter plutôt d'une instance ou encore mieux des guichets régionaux qui se spécialisent dans l'octroi des financements aux OP. Les expériences du ROPPA, avec son Fonds de Renforcement des capacités, pourraient servir de leçons.

Malgré les multiples efforts de lobbying par les OP au niveau national et international, il y a toujours insuffisamment d'attention et d'investissements pour le développement de l'agriculture. Comment rapidement changer cette situation pour pouvoir atteindre les objectifs millénaires ? Former davantage les leaders paysans sera-t-il suffisant ? N'y a-t-il pas besoin de revoir la stratégie des OP vis-à-vis des institutions politiques ?

Malgré les efforts considérables de renforcement des capacités stratégiques et techniques des OP dans certains pays, le travail à faire reste énorme. Pour rendre le transfert de connaissances plus efficace et moins couteux, les futurs programmes devraient davantage se réaliser à partir des expériences disponibles dans les sous-régions¹². Les échanges et appuis internationaux venant alors en complément des initiatives propres des OP.

Les entités sous-régionales des OP devraient davantage constituer des plateformes d'échanges d'expériences et de formation mutuelles. Au sein de ces ensembles régionaux, les OP les plus avancées pourraient servir de source d'inspiration pour les OP plus faibles : FAA au sein de COPROFAM, CNCR – ROPPA, KENFAP – EAFF, Agri SA – SACAU. Des banques de données avec des expériences intéressantes et des experts disponibles au sein des OP de la sous-région seraient à constituer.

¹² Les expériences de voyages d'études de la RD Congo vers le Kenya sont illustratives à ce sujet.

Les lieux de conception et de décision pour les programmes de financement des OP et des programmes de formation ne devraient plus se trouver à Paris, Washington, Bruxelles, Genève, mais à Ouagadougou, Montevideo, Nairobi, Manilla et Harare où siègent les plateformes sous-régionales des OP. Pour que le renforcement des capacités des OP se fasse suivant leur propre logique, leurs possibilités et leurs priorités, il reviendra à ces plateformes avec l'assistance des institutions spécialisées qu'elles choisissent elles-mêmes de concevoir, gérer et ajuster ces programmes dont dépend l'avenir du mouvement paysan - de l'agriculture –et donc la sécurité alimentaire.

5. Bibliographie

1. AFDI 2006. Accompagner le développement des OP - Quelle stratégie ? Quelles actions concrètes ? - Quelques pistes de réflexion. Journée de réflexion 30.5.06
2. Agriterra e.a., 2006. Farmers Fighting Poverty – Producers' Organisations Support Programme DGIS- Agriterra (POP) 2007 – 2010, Arnhem/Leuven/Paris/Montréal
3. ANOPACI, 2006. Proposition de partenariat entre le SIM ANOPACI et MTN Côte d'Ivoire, Abidjan, Côte d'Ivoire
4. Barbedette Loïc et Denis Pesche, 2004. Formation professionnelles rurales en Afrique sub-saharienne, Inter-Réseaux, Paris, France
5. BBO, 2006. Final Report – Africa Fertilizer Summit – Abuja, Nigeria, June 8 – June 13, 2006.
6. Beauval Valentin e.a. 2002. Diagnostic participatif sur les pratiques de formation de la FNGN et propositions en réponse aux demandes exprimées dans ses unions et groupements, AFDI - Pays de Loire/FNGN, Burkina Faso/France
7. Blommestein Nele e.a. 2006. ICTs for agricultural livelihoods: Impact and lessons learned from IICD supported activities, IICD, La Haye, Pays-Bas, <http://www.iicd.org/articles/booklet-impact-agric/view?searchterm=impact%20booklet>.
8. CNFR e.a., 2005. « Taller de Análisis y Sistematización de la Metodología Empleada en el PIPGA » 30 de noviembre – 1º de diciembre de 2005 Chapecó – SC, Brasil.
9. Destrait Freddy, 2003. L'Afrique de l'Ouest : un vivier d'initiatives paysannes, paru dans *Dynamiques paysannes*¹³ no. 1, SOS Faim, Bruxelles, Belgique
10. FFA, 2006. Farmer's Forward Movement in Mango Value Chain – Activity Report January 06 to June 06, Hyderabad, Andhra Pradesh, India
11. FOPAC, 2006. Découverte des exploitations et organisations de producteurs agricoles kenyans par la FOPAC, Goma, RD Congo, Agristudies 12.4.06.51298
12. Forsen Göran, 2006. Major changes in the institutional development of RPOs. SCC – SACAU.
13. KENFAP, 2006. Exploration of ICT applications for farmers – A visit to Andhra Pradesh State of India. Agristudies 12.5.06.51282
14. Mutunga John, 2006. Major changes in the institutional Environment of Rural Peoples Organisations in the Eastern African Region, Nairobi, Kenya

¹³ SOS Faim publie trimestriellement aussi bien en Français, Anglais et Espagnol le bulletin « Dynamiques Paysannes » qui contiennent des expériences intéressantes des OP. (voir www.sosfaim.org)

Autre bulletin intéressant à ce sujet : Grain de Sel publié par Inter-Réseaux (voir www.inter-reseaux.org)

15. Nyamwasa Jean Damascène, e.a. 2006. Profiling et évaluation de performance organisationnelle des syndicats d'agri-éleveurs Imbaraga et INGABO (Rwanda) - Analyse méthodologique comparative de deux outils d'analyse organisationnelle des OP
16. Oldenziel Joris e.a., 2006. Who reaps the fruit? – Critical issues in the Fresh Fruit and Vegetables Chain, SOMO, Amsterdam, Pays-Bas
17. Pesche Denis, Mody Ba, 2006. Evaluation Externe de la FONGS
18. Proximity Finance International, 2006. Evaluation de l'opérationnalité et de la fonctionnalité du Fonds FIFAPI, Proximity Finance Foundation, Bruxelles, Belgique
19. Réseau ASALI, 2006. Renforcer les capacités techniques des apiculteurs – Rapport de la visite d'échange au Kenya, Bukavu, RD Congo, Agristudies 12.4.06.51311
20. ROPPA, 2005. Bilan d'étape du parcours du ROPPA 2000 – 2005. Ouagadougou, Burkina Faso.
21. Rondot, Pierre, et Marie-Hélène Collion. 2001. Organisations paysannes: leur contribution au renforcement des capacités rurales et à la réduction de la pauvreté— compte rendu des travaux, Washington, D.C., 28-30 juin 1999. Département développement rural, Banque Mondiale, Washington, D.C. USA.
22. Ton Peter et Eustache Wankpo, 2004. La production du coton au Bénin. Agristudies 12.4.04.2795
23. UPADI, 2002. Sécurité élémentaire pour une agriculture Terre à Terre (Collection Terres humaines), UPA Développement International, Montréal, Canada
24. UPADI, et Agricord. Mars 2006. Filières agricoles : quelle place pour les paysannes et paysans ? – compte rendu de l'atelier de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso/Doc I – contributions des organisations paysannes en guise de préparation à l'atelier de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso/Doc II, 25 – 27 janvier 2006, Agristudies 12.4.06.4766
25. UPAFA, 2006. Le renforcement des capacités de responsables d'organisations paysannes africaines sur les politiques agricoles – Acquis de l'expérience de l'Université Paysanne Africaine (UPAFA) – Questions posées et propositions.
26. World Bank - EASRD, 2006. China – Farmers Professional Associations – Review and Policy Recommendations, Washington, D.C. US